

No d'activité : 101060

Acné | Rhinite allergique (CEM-327)

Jeudi 17 septembre 2026 de 17:30 à 21:15



Restaurant Di Menna

6313, rue Jarry Est, Montréal, H1P 1W1
RÉSERVÉE au personnel de la santé du «CIU
SSS de l'EST de l'Île de Montréal». Des frais
peuvent s'appliquer aux non-
membres de l'AMOM. Si des frais sont appli-
cables, ils seront indiqués juste au-
dessus du bouton « Je m'inscris ».

L'INSCRIPTION EN LIGNE est OBLIGATOIRE p
our TOUS les participants via le site de l'AM
OM : www.amom.net.



Président de séance
Dre Tuyet Ta

Message des organisateurs

Les places sont limitées à 40 participants.

Pour tous les médecins omnipraticiens, qu'ils soient membres de l'AMOM, de l'AMCSLCQ ou qu'ils ne fassent partie d'aucune association, l'inscription aux formations se fait sur le site www.amom.net en cliquant sur l'onglet « Formations » à la page d'accueil.

Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il sera nécessaire d'en créer un. Comme la **création du compte** se fait sur le site de l'AMOM, assurez-vous de bien **choisir le bon libellé** dans le menu déroulant (« **membre** » ou « **non membre** ») et de remplir le formulaire.

Une fois cette étape complétée, vous recevrez un courriel confirmant que votre compte est maintenant actif. Vous pourrez alors procéder à votre inscription.

Si vous êtes un omnipraticien, que vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à l'AMOM afin de profiter de tous les avantages. Rendez-vous sur www.amom.net/inscription.

Compétences

-

Spécialités

-

Horaire

17:30 - 18:00 Accueil

18:00 - 19:30 Le traitement de l'acné en 2026

Dre Catherine Maari, dermatologue

19:30 - 19:45 Pause

19:45 - 21:15 Le nez dans le mille-Comprendre et traiter la rhinite allergique

Dre Isabelle Cataphard, ORL et chirurgienne cervico-faciale.

Objectifs

Le traitement de l'acné en 2026

À la fin de la conférence, le participant sera en mesure de:

1. Expliquer les causes et les mécanismes de l'acné
2. Identifier les différents types d'acné et leur gravité
3. Reconnaître l'impact psychologique et physique de l'acné sur le patient avec acné sévère
4. Choisir l'approche pharmacologique adéquate
5. Promouvoir les bonnes pratiques de soins de la peau pour prévenir et gérer l'acné

Le nez dans le mille-Comprendre et traiter la rhinite allergique

À la fin de la conférence, la participant sera en mesure de:

1. Procéder à une anamnèse détaillée chez les patients qui présentent des symptômes de rhinite allergique
2. Effectuer un examen physique approprié permettant de caractériser le tableau clinique
3. Établir un diagnostic différentiel adéquat
4. Élaborer un plan de traitement efficace, incluant une approche pharmacologique et non pharmacologique, en fonction d'un diagnostic présumé de rhinite allergique
5. Déterminer quand orienter le patient en spécialité

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health Canada.

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>